PRÉFÈTE
DE LA
DORDOGNE
Liberté
Égalité
Fraternité

Service de la coordination
des politiques publiques
et de l'appui territorial
Bureau de l'environnement

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE (L. 181-10-1 du code de l'environnement)

La demande d'autorisation environnementale, pour la création d'une nouvelle chaufferie vapeur bas-carbone d'une puissance de 23 MW PCI, alimentée par du bois B, située sur le site d'Ahlstrom Rottersac, sur la commune de LALINDE, et déposée par la SAS DK19, est soumise à consultation du public au titre de l'article L. 181-10-1 du code de l'environnement. Ce projet est soumis à évaluation environnementale.

La consultation du public est ouverte pour **une période de 3 mois du lundi 23 novembre 2026 à 9 h au mardi 23 février 2027 à 17 h.**

M. jean-Jacques PETIT est désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire pour conduire cette consultation et M. Xavier LEFEBVRE, en qualité de commissaire enquêteur suppléant pour intervenir en cas de remplacement.

Des renseignements complémentaires sur le dossier peuvent être sollicités auprès :

- du service instructeur UbD 24-47 DREAL – email : ud-24.dreal-na@developpement-durable.gouv.fr
- du pétitionnaire DK19 – Guillaume SIMON, Chef de Projets Réalisation guillaume.simon1@dalkia.fr - tél : 06 85 84 01 14

Le dossier est consultable par le public :

- sur le site internet dédié à la consultation https://www.registre-dematerialise.fr/7743/
- en version papier, à la mairie de LALINDE, aux heures d'ouverture

Le public peut déposer ses observations et ses propositions :

- sur le site internet https://www.registre-dematerialise.fr/7743/
- lors des permanences du commissaire enquêteur, en mairie de LALINDE :
 - vendredi 4 décembre 2026 de 14 h à 17h
 - jeudi 14 janvier 2027 de 9h à 12h
 - lundi 22 février 2027 de 9h à 12h
- par voie postale, à l'attention du commissaire enquêteur, adressé à la mairie de LALINDE, située 36 boulevard Stalingrad à 24150 – LALINDE, en précisant en objet « Consultation – DK19 »

Deux réunions publiques en présence du pétitionnaire organisées par le commissaire enquêteur se dérouleront à la salle Jacques Brel, située 4 avenue du Général Leclerc à 24150 - LALINDE :

- **Réunion d'ouverture : lundi 30 novembre 2026 à 20 h**
- **Réunion de clôture : jeudi 18 février 2027 à 20 h**

Durant toute la consultation, les avis réglementairement requis, dont l'avis de l'autorité environnementale, les informations complémentaires et réponses éventuelles du pétitionnaire, les observations et propositions du public et renseignements pertinents sont publiés par le commissaire enquêteur sur le site internet dédié à la consultation https://www.registre-dematerialise.fr/7743/

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur sont tenus à la disposition du public pendant une durée d'un an au plus tard à la date de publication de décision sur le site internet https://www.registre-dematerialise.fr/7743/

À l'issue de la consultation, la préfète de la Dordogne statue sur la demande par arrêté d'autorisation ou de refus, au vu du rapport établi par le service instructeur coordonnateur.